

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR —FRATERNITE —JUSTICE

**Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du
Développement Local**

Région de Nouakchott

Commission de Passation des Marchés Publics

Procès-verbal d'attribution provisoire n° 04--CPMP-RN-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 07 août à 15h00 GMT, s'est tenue une réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott (CPMP-RN) sous la présidence de M. Mohamed Fouad Barrada, Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott (PRMP-RN).

Membres présents :

- Mohamed Abdellahi Cheikh Mohamed Vall, membre avec voix délibérante
- Chighaly El Mahjoub, membre expert
- Mouna Mint Lehmad, membre expert



Ordre du jour :

Attribution provisoire relative à l'examen et à l'approbation du rapport d'analyse des offres dans le cadre du Dossier d'Appel d'Offres n° 02-CPMP-RN-2025, portant sur les Travaux d'Aménagement de la Mare Urbaine de Taazour.

Décision de la Commission :

Après examen du rapport d'analyse des offres techniques et financières, la Commission décide de procéder à l'attribution provisoire du marché relatif aux Travaux d'Aménagement de la Mare Urbaine de Taazour, et ce comme suit :

1. Dossier concerné :

- DAO n° : 02-CPMP-RN-2025
- Objet du marché : Travaux d'Aménagement de la Mare Urbaine de Taazour

2. Soumissionnaire conforme pour l'essentiel et techniquement qualifié :

Nom du soumissionnaire	Montant proposé	Ajustements	Prix évalué
GROUPEMENT GREGORI / COTRAM	203 737 371,96 MRU TTC	Néant	203 737 371,96 MRU TTC

3. Offres non conformes à l'essentiel — Exclusion des soumissionnaires :

Aucun autre soumissionnaire, le nombre d'offres reçues était d'une (1).

4. Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la mieux-disante :

- Nom : GROUPEMENT GREGORI / COTRAM
- Nationalité : Franco-mauritanienne
- Montant de l'offre : 203 737 371,96 MRU TTC
- NIF du représentant du groupement durant la phase de remise des documents d'appel d'offres: 00058198
- GSM du représentant du groupement durant la phase de remise des documents d'appel d'offres : 22041956
- Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : Ilot K Ext S2 n°184 A
- Adresse de GREGORI International SA : 6 Bis RD 820 - 31790 SAINT JORY - France
- E-mail : cotram.group@gmail.com

5. Délai d'exécution : 16 mois

6. Publication :

Le présent procès-verbal sera publié conformément, notamment, à l'article 55 du décret n° 2022-083 portant application du Code des marchés publics mauritanien.

Le Président :
Mohamed Fouad Barrada



Membres présents :

- Mohamed Abdellahi Cheikh Mohamed Vall, membre avec voix délibérante
- Chighaly El Mahjoub, membre expert